

Enquêtes dans 30 exploitations laitières bretonnes pratiquant l'affouragement en vert

Investigations in 30 Brittany dairy farms using zero grazing system

LOSQ G. (1), LACOUR A. (2), TROU G. (1), PORTIER B. (1)

(1) Chambres d'agriculture de Bretagne – Pôle Herbivores – CS 74223 – 35042 RENNES cedex

(2) Université François Rabelais – Parc de Grandmont – 37200 TOURS

INTRODUCTION

L'affouragement en vert est pratiqué par 3 % des éleveurs laitiers bretons. Des agrandissements déstructurants réduisant l'accessibilité des animaux aux pâturages, la présence de couverts hivernaux rendus obligatoires par la réglementation, et/ou la recherche de l'autonomie alimentaire semblent susciter aujourd'hui un regain d'intérêt pour cette pratique. Un essai a été réalisé à la station de Trévarez pendant l'hiver 2008-2009 pour évaluer les conséquences zootechniques et le temps de travail. En complément, des enquêtes en exploitations ont été réalisées en 2010.

1. MATERIEL ET METHODES

Un recensement des éleveurs laitiers pratiquant l'affouragement en vert a été réalisé en 2009 auprès des conseillers de Bretagne Conseil Elevage (BCEL). Parmi les 311 exploitations ainsi recensées, 40 élevages ont été tirés au sort en respectant la proportion des élevages initiaux classés selon 2 critères : durée (2 modalités) et période de distribution (3 modalités). 30 enquêtes d'une ½ journée ont été réalisées en 2010 selon un questionnaire semi-ouvert. Les données BCEL de ces élevages ont été comparées à la moyenne bretonne ; les données qualitatives ont servi à décrire les cas rencontrés. Une typologie a été réalisée à l'aide du logiciel R grâce à une ACM et complétée à dire d'expert. La concentration en PDI des rations a été estimée à partir de la description de la ration. Le temps de travail a été recueilli à dire d'éleveurs. Le coût alimentaire provient des données de la comptabilité.

2. RESULTATS

2.1. PEU D'ARES ACCESSIBLES

Les 30 exploitations enquêtées (tableau 1) possèdent des moyens de production assez importants et se caractérisent par une faible surface accessible aux vaches : 32 ares contre 55 en moyenne régionale, la moitié d'entre elles ayant même moins de 20 ares par vache.

Tableau 1 : Caractéristiques des exploitations enquêtées

	Adhérents BCEL (10 509)	30 Elevages enquêtés Moyenne (min-max)
SAU (ha)	76,5	99,2 (de 46 à 281)
% Maïs/SFP	39	33 (de 0 à 65)
Nbre de VL	49,9	67,2 (de 30,7 à 136)
Quota (litres)	342 300	485 840 (de 275 000 à 976 000)
Ares d'herbe accessibles/VL	55	32 (de 0 à 140)
Ares d'herbe pâturés/VL	31	21 (de 0 à 60)

2.2. DU MATERIEL SIMPLE

Les éleveurs justifient l'affouragement en vert pour 2 raisons principales : diminuer le coût alimentaire et faire face à un parcellaire éclaté.

Le matériel est simple : dans 23 exploitations, la fauche est réalisée par une ensileuse à fléau. La distribution se fait avec une remorque distributrice (20 cas), une remorque râtelier (2 cas) ou une remorque sans système de distribution (1 cas). Du matériel plus récent et plus coûteux est présent dans 7 exploitations : cinq sont équipées d'une faucheuse-autochargeuse et deux d'une barre de coupe frontale et d'une autochargeuse.

2.3. DES PRAIRIES PERENNES OU DES DEROBEEES

Les fourrages distribués ont 2 origines : prairies pérennes ou cultures dérobées.

Les prairies pérennes sont, soit des associations graminées-légumineuses dans 24 élevages (RGA-TB en majorité), soit

des graminées pures (RGH, RGI, Fétuque) dans 11 exploitations. Deux exploitants utilisent de la luzerne.

Deux types de dérobées sont les plus utilisées : le RGI seul ou en association dans 10 exploitations, des crucifères (chou, colza) dans 12 exploitations.

2.4. DE 5 A 6 MOIS PLUTOT AU PRINTEMPS

La durée annuelle d'affouragement en vert est comprise entre 5 et 6 mois (variation importante d'une année à l'autre, notamment si l'été est sec comme en 2010). Les quantités journalières apportées sont faibles : en moyenne 5 kg de MS/VL, ce qui représente 700 kg de MS dans la ration annuelle des vaches.

Les rations d'été comprennent 6 kg de MS d'herbe affouragée, 5 kg de maïs et autant d'herbe pâturée, plus 1 kg de correcteur azoté et de concentré énergétique.

En période hivernale, les rations sont majoritairement à base de maïs (12,5 kg de MS). Elles sont complétées par 2,9 kg de MS de RGI ou colza affouragés, 1,5 kg de MS d'ensilage d'herbe, 2,6 kg de correcteur azoté et 0,8 kg de concentré énergétique,

Les rations se situent entre 95 et 100 g de PDI/UFL.

Les élevages ont été classés dans 3 profils, en fonction de la période d'utilisation de l'affouragement en vert et des espèces utilisées : 15 dans un profil «Printemps/Été» à partir de fourrages assolés, 9 dans un profil «Hiver» à partir de dérobées et 5 dans un profil «Deux périodes» avec fourrages assolés et dérobées.

2.5. PEU D'ECONOMIE ET DU TRAVAIL EN PLUS

Sur les 19 comptabilités analysées, le coût alimentaire annuel est de 85 €/1 000 l de lait, soit le même que la moyenne des éleveurs laitiers de Bretagne. Sur la campagne 2009-2010, la quantité moyenne de concentré utilisée est de 1 166 kg/VL pour 7 878 kg de lait, soit 148 g de concentré/kg de lait. La distribution moyenne bretonne est de 1 075 kg de concentré pour 7 707 kg de lait (139 g de concentré/kg de lait).

Le temps moyen d'affouragement du troupeau estimé par les éleveurs est en moyenne de 50'/jour pour 73 UGB nourris (temps comprenant le trajet, la fauche qui représente à elle seule 50 % du total, la distribution et les opérations d'attelage/dételage).

3. DISCUSSION - CONCLUSION

Les économies de coût alimentaire annoncées comme objectif ne semblent pas au rendez-vous. L'étude ne permet toutefois pas de savoir si ce coût alimentaire ne serait pas encore plus élevé en l'absence d'affouragement, compte tenu de la faible accessibilité au pâturage.

Les éleveurs pointent eux-mêmes deux contraintes majeures : des dépenses énergétiques élevées (fioul) et l'augmentation du temps de travail quotidien. L'investissement dans du matériel performant (autochargeuse) est souvent souhaité, mais reste soumis à réflexion compte tenu de son poids important dans le coût de distribution.

Avant de se lancer, il est indispensable que l'éleveur évalue bien l'intérêt économique de cette technique pour son cas et les conséquences sur le travail. Pour ce faire, un tableur par budget partiel, utilisant les données de l'étude a été mis au point par les chambres d'agriculture de Bretagne.

Cette étude a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional de Bretagne. Les auteurs remercient les éleveurs enquêtés.

Lacour, A. 2010. Mémoire de fin d'études, Université F. Rabelais, Tours

Losq, G. 2011, Cap Elevage n°51, p. 4-7

Sanson, G. 2009. Mémoire de fin d'études, Agrocampus Ouest, Rennes.